

Metz

DAEU « A »
Option Histoire

Le candidat traite un seul sujet proposé ci-dessous (indiquez clairement votre choix au début du devoir) : sujet A ou B .

Sujet A : dissertation d'Histoire :

« Les années 90 : un nouveau départ pour l'Europe ? »

Remarques :

- La dissertation d'Histoire suppose une problématique livrée dans le libellé du sujet.
- Réfléchissez aux limites géographiques : « Europe » ne se limite pas à l'étude des problèmes de l'UE ; pensez à la dimension continentale du sujet.
- Vous rédigez un devoir littéraire : soignez l'orthographe et la présentation.

Chronologie indicative : le devoir ne peut en aucun cas se résumer à un simple commentaire des dates données ci-dessous :

1989 : chute du mur de Berlin ; effondrement du communisme européen.

1990 : début de la guerre civile yougoslave ; réunification allemande .

1991 : accords de Minsk (éclatement de l'URSS).

1992 : séparation de la Tchécoslovaquie ; traité de Maastricht.

1995 : accords de Dayton ; l'UE devient « l'Europe des Quinze ».

1997 : le traité d'Amsterdam prévoit la création d'une PESC.

1999 : mise en chantier de l'euro.

2000 : traité de Nice.

Sujet B : étude de documents d'Histoire

Thème : « La présidence de de Gaulle face aux grands défis internationaux des années 60. »

En annexe : trois documents (voir page 3).

Questionnaire :

- 1) Présentez les documents : nature, auteur, date, contenu.
- 2) Document 1 : à la date des textes, quelle « construction » ou « organisation » de l'Europe de Gaulle veut-il critiquer ? A quel « rêve » européen s'en prend t-il ? Quelle proposition a-t-il pour l'Europe ? Précisez sa définition et sa vision de l'Europe du futur.
- 3) Document 1 : de quels « régimes totalitaires » parle de Gaulle ? Faites le bilan de ces régimes à la date des textes (aspect, situation, comportement).
- 4) Document 2 : que savez-vous du personnage à droite sur la photo ? Précisez la situation de son « pays » au moment où est pris ce cliché. Comment interpréter cette poignée de main ?
- 5) Document 3 : à quel conflit d'Asie fait allusion de Gaulle ? Donnez-en les modalités. Quelle est la position de la France sur cette question ?
- 6) Document 3 : quels moyens propose de Gaulle pour obtenir un équilibre mondial tout en préservant les intérêts de la France ?

Synthèse :

Vous rédigerez un texte en suivant un plan ordonné et structuré sur le thème cité ci-dessus. Montrez bien alors les objectifs et les actions de la politique extérieure française à l'époque du « défi gaullien ».

Document 1 : de Gaulle et l'Europe (textes cités in J. Lacouture : de Gaulle, Seuil, 1986)

1a) Conférence de presse du 5 septembre 1960

« Construire l'Europe c'est procéder non pas d'après des rêves mais suivant des réalités (...) Quelles sont ces réalités de l'Europe, quels sont les piliers sur lesquels on peut bâtir ? En vérité, ce sont les Etats (...) les seules entités qui aient le droit d'ordonner et le pouvoir d'être obéies. »

1b) Conférence de presse du 15 mai 1962

« De cette solidarité (franco-allemande) dépend par conséquent le destin de l'Europe tout entière, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, car s'il peut se créer à l'Occident de l'Europe une construction, une organisation qui soit ferme, prospère, attrayante, alors réapparaissent les possibilités d'un équilibre européen avec les Etats de l'est et réapparaît la perspective d'une coopération proprement européenne, surtout si, en même temps, les régimes totalitaires cessent d'empoisonner les sources (...) »

Document 2 : de Gaulle et l'Afrique



Les débuts de la coopération (oct. 1961)

De Gaulle, Président de la République française, salue le Président Léopold Sédar Senghor en visite à Paris, sur le perron de l'Élysée.

Document 3 : de Gaulle et le monde

« Nous avons choisi l'indépendance. Il s'agit que, sans renier notre amitié américaine, nous nous comportions en Européens. Chaque nation doit être responsable d'elle-même. De là, notre réprobation devant la guerre qui s'étend en Asie de jour en jour, le concours que nous apportons au développement des nouveaux États africains, les rapports que nous nouons avec la Chine, etc. Bref, il y a maintenant une politique de la France, et elle se fait à Paris. Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige, à l'ère atomique, que nous ayons les moyens voulus pour dissuader, nous-mêmes, un éventuel agresseur. Dans l'ordre économique, scientifique, technique, pour sauvegarder notre indépendance nous devons faire en sorte que nos activités demeurent, pour l'essentiel, françaises. Nous devons aussi soutenir coûte que coûte la concurrence dans les secteurs de pointe. »

D'après Ch. de Gaulle, Allocution radiotélévisée, 27 avril 1965.